

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE & ARTISTIQUE

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL EN DATE DU 19 MAI 1888

L'Association Pyrénéenne, sur la proposition qui lui a été faite en conformité des articles 12 et 16 des Statuts fondamentaux, en date du 17 avril 1888, a élu

Monsieur Emile Cartailhac *Toulouse*

Membre titulaire et lui a délivré le présent Diplôme.

A Toulouse, le 17 Avril 1888

Le Président de l'Association Pyrénéenne,

Le Directeur de l'Association Pyrénéenne,



Julien Sacay

Ch. Guiraud

Scellé par nous, Archiviste de l'Association,

Le Secrétaire général,

L. Baurier

Les Secrétaires,

Dr. F. Garrigou

N. 19

Rouletou
J. Limbale

